

Bulletin n° 130

Mars 2013

Prix : 1 €uro

www.campgurs.org



1939

1944

Gurs, souvenez-vous

## édito

**N**os lecteurs internautes qui se sont rendus récemment sur notre site ont remarqué que son aspect avait été modifié.

La nouvelle configuration de notre site Internet est plus dynamique. Elle sera d'une gestion plus commode et plus conviviale pour le responsable du site Antoine Gil.

En vérifiant le transfert des contenus, j'ai relu certaines rubriques, dont une a particulièrement attiré mon attention : l'Histoire du camp > Période de Vichy (40-44) : survivre à Gurs sous Vichy.

Survivre ! Mot terrible dans toutes circonstances, mais particulièrement en situation pendant cette époque tragique, étant donné les conditions de détention des internés. Pour survivre, il fallait pouvoir se raccrocher à quelque chose.

Pour certains, ce fût la ferveur de la foi religieuse, toutes confessions confondues (voir par exemple l'épisode de la Haggadah de Gurs) <sup>1</sup>

Pour d'autres, combattants espagnols, membres des Brigades internationales et internés politiques, c'était leur idéal : continuer la lutte contre le fascisme. Ils le firent, après avoir quitté le camp, en

s'engageant dans la Légion étrangère, en organisant ou en participant à des maquis. Un certain nombre d'entre eux, tombés au combat, n'auront pas eu le bonheur de fêter la victoire, mais leur message perdue : la foi dans la liberté et la démocratie.

Enfin pour tous, à toutes les périodes, un besoin de vie culturelle. Les documents que nous possédons témoignent de la richesse de cette vie : sculptures, dessins, concerts, pièces de théâtre ; le livre de notre historien du camp, Claude Laharie, L'art derrière les barbelés en est un témoignage émouvant.

Nous publions dans le présent bulletin de nouveaux dessins d'une qualité exceptionnelle. Ils viennent d'être remis en dépôt au *Mémorial de la Shoah*, qui les

conserve dans un fonds spécialement consacré à notre association, dans les meilleures conditions. Les chercheurs venus du monde entier peuvent les consulter

Nous pensons ainsi nous acquitter de notre mission : histoire, mémoire, transmission.

André Laufer



<sup>1</sup> Cet épisode a été relaté dans notre bulletin N°106 de mars 2007. Il est mis en ligne sur notre site sur la droite de votre écran dans les informations défilantes.





## ..... *la vie de l'Amicale*

### *Nos peines*

**Marianne Gesundheit** nous a quittés le 2 mars 2012.

Tous les adhérents et amis se souviennent de son terrible témoignage, enregistré il y a une dizaine d'années dans le film *Mots de Gurs*, dans lequel elle évoquait son internement au camp, la séparation de sa famille, la brutalité et la servilité des gendarmes chargés d'encadrer leur convoi, ses longs silences pesants, ses blessures d'enfants toujours ouvertes, plus d'un demi-siècle après.

Tu restes dans nos cœurs, Marianne.

### *Nouveaux adhérents*

Monsieur Cano José de Bizanos, Pyrénées Atlantiques.

Madame Bron Rosina de Paris.

Monsieur Marin Philippe d'Arcueil, Val de Marne.

Monsieur Martinez Jacques de Courbevoie, Val de Marne.

Madame et Monsieur Bœuf Isabelle et Eric de Sendets, Pyrénées Atlantiques.

## ..... *la journée nationale de la déportation*

C'est le dimanche 28 avril 2013 que se déroulera, sur le site du camp de Gurs, la cérémonie en souvenir des victimes de la déportation. (horaire à définir ultérieurement)

Auparavant, le dimanche 21 avril 2013 à 14h00, une délégation allemande se recueillera au cimetière du camp.

## ..... *visites scolaires au camp*

Voici un aperçu (incomplet) des visites scolaires du camp, visites de plus en plus nombreuses, auxquelles l'Amicale participe ou a participé pendant l'année, en préparant, organisant et guidant ces visites sur le terrain. Soulignons ici le lourd travail remarquablement réalisé par la « **commission éducation** » de notre Amicale. Un grand merci également aux **guides** de l'Amicale (bénévoles évidemment comme tous ceux qui oeuvrent dans notre association) qui se succèdent sans discontinuer sur le site du camp et transmettent à toujours plus de jeunes, en même temps qu'une leçon d'histoire, les valeurs humanistes que nous portons.

- 11 octobre 2012 : lycée de Nay (Pyr-Atl). Professeurs : Mme C. Maury et J.J. Mangnez
- 18 novembre : lycée de Lescar (Pyr-Atl). Professeur : J.P. Giardi
- 28 novembre : journée de la SHOAH, lycée de Lescar (Pyr-Atl). Professeur : J.Pierre Giardi

## visites scolaires au camp

- 29 novembre : lycée Barthou, de Pau (Pyr-Atl). Professeur : Mme M. Duguet
- 10 décembre : lycée Paul Rey de Nay (Pyr-Atl). Professeur J.Jacques Mangnez
- 17 janvier 2013 : collège d'Ustaritz (Pyr-Atl). Professeur : J.C. Pasquier
- 21 janvier : lycée de St-Paul-les-Dax (Landes). Professeur : Mme D. Casalori



*Les élèves du collège Saint-François-Xavier, d'Ustaritz, parcourant l'Allée des internés*

- 30 janvier : collège de Navarrenx (Pyr-Atl). Professeur Mme Delpech
- 30 janvier : collège de Billère (Pyr-Atl). Professeur : Mme Garcia
- 7 février : collège de Navarrenx (Pyr-Atl). Professeur : Mme Delpech
- 18 février : lycée St-Cricq à Pau (Pyr-Atl). Professeurs : L. Sénèque et Mme F. Mesplet
- 21 février : lycée St Joseph d'Oloron (Pyr-Atl). Professeur : Mme M. Haristoy
- 22 mars : lycée V. Duruy de Mont-de-Marsan (Landes). Professeur : Mme Hamel-Costedoat
- 29 mars : école primaire d'Hendaye (Pyr-Atl). Professeur : Mme A. Branaa
- 4 avril : collège de Saint-Palais (Pyr-Atl). Professeur : J. F. Liaudois
- 11 avril : collège de St-Jean-Pied-de-Port (Pyr-Atl). Professeur : Mme M. Estrada
- 12 avril : collège de Mauléon (Pyr-Atl). Professeur Mme P. Artaloytia
- 13 avril : lycée de Rodez (Aveyron). Professeur : Mme M. Pouget
- 16 avril : collège de Peyrehorade (Landes). Professeurs : M. et Mme Téodora
- 18 avril : lycée de Nîmes (Gard). Professeur : Mme L. Simon
- 16 mai : collège de Sauveterre (Pyr-Atl). Professeur : Mme C. Garric
- 13 juin : collège de Salles (Gironde). Professeur : Mme V. Legouis

## visites scolaires au camp



Les élèves du collège Saint-François-Xavier, d'Ustaritz, à l'intérieur de la baraque reconstituée (guide : Christian Lataillade)

## ..... appel à témoins

Claudine Allende Santa Cruz, de l'association MER 29 (Brest) cherche des témoins ayant pu connaître son père, **Lucas Allende Santa Cruz**, né le 18.10.1914 à Maliaño de Camargo (province de Santander). Il a fait la guerre d'Espagne dans le camp républicain en tant que *guardia de asalto*. Lors de la *retirada*, il a passé la frontière au Perthus le 10 février 1939, a été interné dans les camps d'Argelès, puis Gurs, puis Septfonds, puis la Viscose à Albi et de nouveau Argelès.

Elle cherche aussi tout renseignement sur son oncle, **Felix José Allende Santa Cruz**, né le 20.11.1907 à Maliaño de Camargo.

Ecrire au journal qui transmettra.



## ..... documents

### *Un don exceptionnel à l'Amicale : les aquarelles d'Emmanuel Eydoux*

Un nouveau don exceptionnel vient de nous parvenir. Il se compose de 10 aquarelles que nous reproduisons ci-dessous.

Voici l'histoire de ce don.

Le 9 décembre dernier, M. Philippe Subrini, libraire à Saint-Martin-de-Castillon (Vaucluse), prend contact avec notre secrétaire général, Claude Laharie. Il lui indique qu'il est en possession de 10 dessins, « réalisés au camp de Gurs, semble-t-il ». Ces dessins proviennent des collections personnelles d'Emmanuel Eydoux, poète juif provençal bien connu à Marseille (il a donné son nom à une rue de la ville). Le vrai nom d'Emmanuel Eydoux est Roger Eysinger. A sa mort, la famille décida de mandater Philippe Subrini pour gérer les archives du poète. C'est ainsi qu'une grande partie de l'œuvre d'Emmanuel Eydoux a rejoint la Bibliothèque municipale de Marseille, où elle est aujourd'hui conservée. Ayant eu connaissance de l'action de notre Amicale par internet, Philippe Subrini se proposa de nous faire don des dessins, pour que ces œuvres soient sauvegardées et, au besoin, éditées ou diffusées. Il prit contact avec Claude Laharie qui, dès la réception du scan, en mesura immédiatement la qualité.

Il s'agit de dix aquarelles originales, d'une grande valeur historique et artistique.

L'Amicale tient d'abord à rendre hommage à Emmanuel Eydoux, l'homme de lettres qui a recueilli ces dessins. Nous ne connaissons pas son parcours, durant la seconde guerre mondiale, mais nous savons que ce poète juif, né en 1913, avait créé dès 1936 la première troupe des Eclaireurs israélites de Marseille. Nul ne doute qu'il eut à souffrir des persécutions de Vichy, mais il survécut. Après la guerre, il enseigna la civilisation juive aux élèves de l'école ORT de Marseille, publia de nombreux poèmes, pièces de théâtre et livres historiques, une quarantaine d'ouvrages au total, tous marqués du sceau de l'humanisme pacifique et de l'authenticité. « *Si Abraham revenait, déclarait-il, ce serait pour dire à tous les hommes : Vous êtes mes fils, fils fidèles et fils infidèles... moi je vous ai aimé par avance.* » Emmanuel Eydoux consacra sa vie à travailler sur la mémoire, celle de ses amis, celle des juifs, celle de la grande famille des hommes.

Nous tenons aussi à remercier Philippe Subrini, qui n'a pas hésité à se séparer de ces documents exceptionnels. Son geste est un hommage, non seulement, à la mémoire des victimes de Vichy, mais bien au-delà, à notre dette commune auprès de tous ceux et celles qui ont combattu pour préserver leur simple dignité d'êtres humains. Son geste doit être salué et honoré.

Ces documents sont précieusement conservés dans le fonds spécifique de l'Amicale, en attendant d'être présentés au public dans les mois prochains.

Ces dix œuvres d'art sont les suivantes :

- **cinq aquarelles originales, de format carte postale** (15,5 sur 10), réalisées au camp, probablement en 1941, imprimées au verso avec la mention *Carte postale*. Leur auteur n'est pas identifié. Trois d'entre elles représentent le même motif, quatre baraques et l'édicule des tinettes, sur fond de Pyrénées. La quatrième représente d'îlot G, vu depuis l'allée centrale, avec le château d'eau au fond. La cinquième représente le camp après la pluie, sur fond de Pyrénées, avec, au premier plan, un interné marchant sur des échasses entre une barque et une bouée de secours.



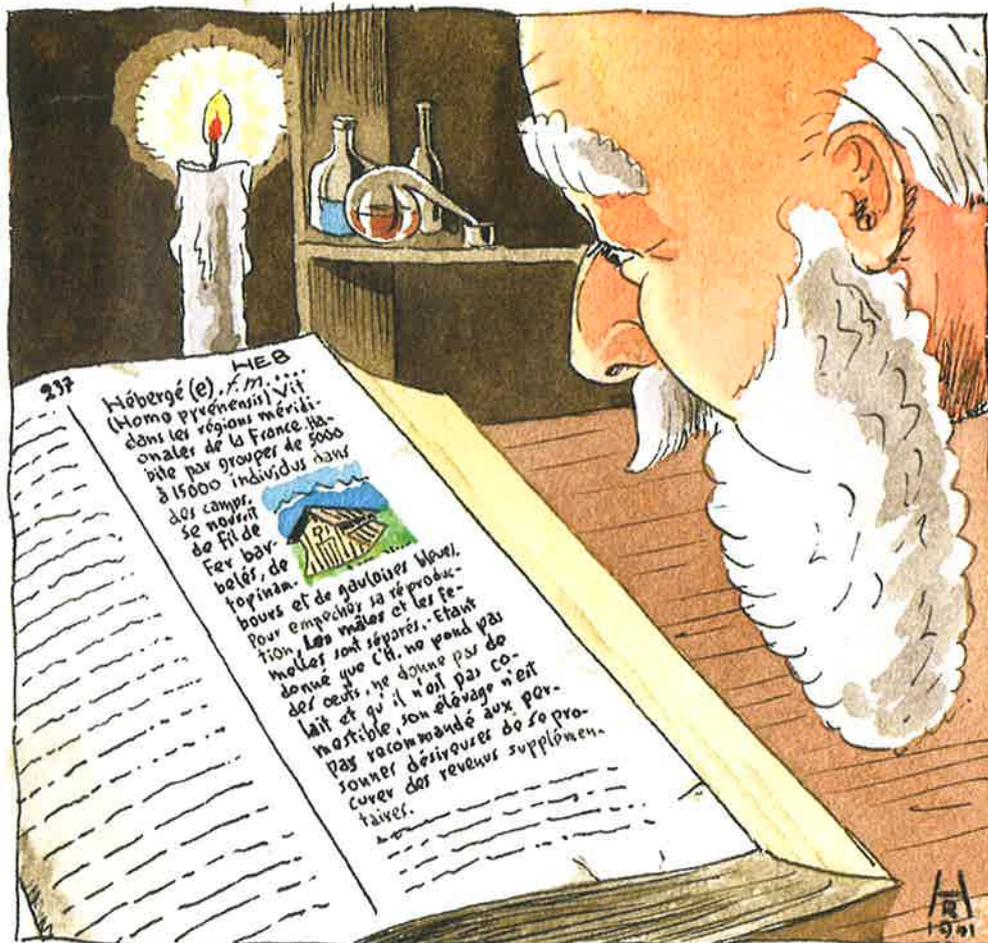
## documents



Artiste non identifié. Quatre baraques et l'édicule des tinettes, sur fond de Pyrénées (1941)

- **trois aquarelles de Heinz Berkefeld**, signées, de format 14,4 sur 11,5, réalisées au camp en 1941. La première est une vue d'ensemble, sur fond de Pyrénées. La seconde et le troisième montrent des baraques d'internement vues de l'intérieur d'une chambrée, avec un seau hygiénique bleu posé sur le seuil. Des habits pendent aux murs. La composition de la troisième, en trois parties orthogonales, est très travaillée.
- **un dessin à la mine de plomb et encre de Chine, rehaussé de pastel bleu, signé BK**, de format 13 sur 14,5, sur carton épais. Vue de l'intérieur d'une baraque de femmes, avec quatre internées assises ou debout au premier plan, autour d'un poêle. Des habits et un parapluie sont suspendus aux poutres.
- **un dessin à l'encre de Chine, rehaussé d'aquarelle, signé HR**, daté de 1941, de format 11,3 sur 15,5, avec la légende *Camp de Gurs*. Auteur non identifié. Le dessin représente un vieil homme à barbe blanche qui lit, à la lueur d'une bougie, une page de dictionnaire, sur laquelle est écrit : « **Hébergé(e)**. f. m. (*Homo pyrenensis*). Vit dans les régions méridionales de la France. Habite par groupes de 5000 à 15000 individus dans des camps. Se nourrit de fils de fer barbelés, de topinambours et de gauloises bleues. Pour empêcher sa reproduction, les mâles et les femelles sont séparés. Etant donné que l'H ne pond pas des œufs, ne donne pas de lait et qu'il n'est pas comestible, son élevage n'est pas recommandé aux personnes désireuses de se procurer des revenus supplémentaires. »

*documents*

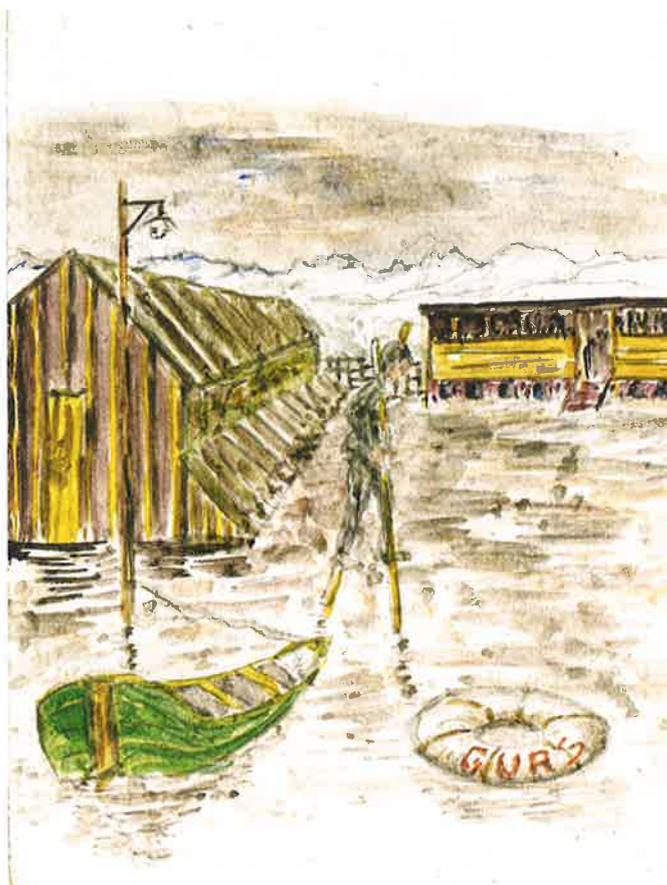


Artiste non identifié (dont les initiales sont RH).  
Lecture de la définition du mot « hébergé ». (1941)



Artiste non identifié. L'îlot G et le château d'eau (1941)

## documents



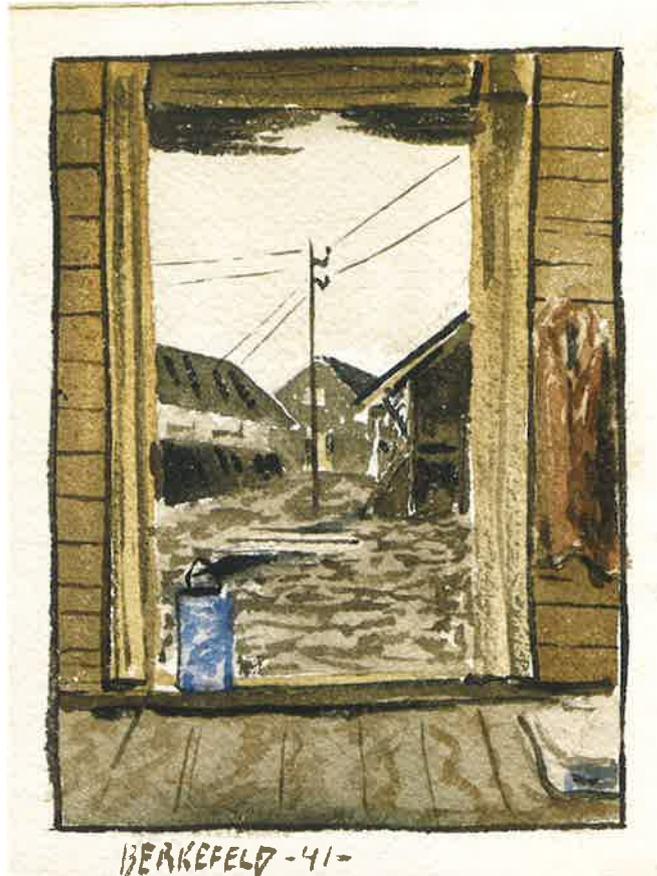
Artiste non identifié. *Le camp, après la pluie. Les échasses* (1941)



Heinz Berkefeld. *Vue d'un îlot sur fond de Pyrénées* (1941)



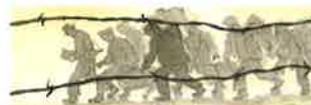
*documents*



Heinz Berkefeld. *Vue de l'intérieur d'une baraque. Le seau bleu* (1941)



Heinz Berkefeld. *Vue de l'intérieur d'une baraque* (1941)



## documents



Artiste non identifiée (dont les initiales sont BK).  
*L'intérieur d'une baraque de femmes (1941)*

## philatélie

Laurent Favre, de Dorenaz (Suisse), nous fait parvenir diverses reproductions de lettres adressées depuis le camp de Gur, en 1941. En voici une, avec le tampon du camp, de la censure et même de la Wehrmacht.





## ..... brèves

Le samedi 23 mars, à la salle des fêtes de **Lescar** (Pyrénées-Atlantiques), est organisée une journée mémorielle exceptionnelle, consacrée aux Républicains espagnols réfugiés dans la région de Pau. L'histoire de Gurs sera au cœur des manifestations avec, notamment :

- l'intervention d'Emile Vallès, ancien président de l'Amicale, sur ses souvenirs familiaux reproduits dans l'ouvrage **Enfant de la mémoire**.
- l'intervention de Claude Laharie, secrétaire général de l'Amicale, sur l'internement des réfugiés espagnols à Argelès et à Gurs.

Le 11 novembre dernier, a été inaugurée, à **Aspet** (Haute-Garonne), une stèle à la mémoire du sauvetage des 47 enfants à la maison des Pupilles de la Nation. L'initiative en revient à Jean-François Mavel et à Emile Vallès, tous deux membres de l'Amicale. La large pierre de la stèle a été offerte par la Marbrerie de Saint-Béat et la gravure par une imprimerie de la ville. Ces commémorations, dénommées *Aspet, leur d'espérance*, ont été marquées du sceau de la simplicité et de l'humanité. Le public y a été particulièrement sensible.

Notre ami **René Ricarrère**, administrateur de l'Amicale, ancien maire d'Orthez, ancien vice-président du conseil régional d'Aquitaine, vient d'être élevé au grade d'officier dans l'ordre de la Légion d'Honneur, son parrain étant le général d'armée Rivière. Le bureau de l'Amicale est heureux de le compter parmi eux, s'associe à l'hommage qui lui est rendu et tient à lui adresser ses plus vives félicitations.





## ..... bibliographie

- **Enfants de la mémoire.** Editions Elytis, Bordeaux, 2012, 335 p., 20 €.

Cet ouvrage, publié à l'initiative de Narcis Falguera, président de *l'Amicale des Anciens Guérilleros Espagnols en France*, est la traduction française de l'ouvrage édité en 2010, **Traumas de los niños de la guerra y del exilio**. Il rassemble 32 témoignages d'enfants, parmi lesquels celui d'Emile Vallès, ancien président de l'Amicale, sur le camp de Gurs, ainsi que d'autres témoignages Gurs, Argelès, le Vernet d'Ariège, la maternité d'Elne, le bombardement de Guernica, les orphelinats franquistes, etc. (Présentation de l'ouvrage à Pau, le 22 mars ; à 18 h, à l'Escampette, librairie 10 rue des Cordeliers).

- **Margot Wicki-Schwartzschild. Als Kinder Auschwitz entkommen.** 2011

Témoignage de Margot, de sa sœur et de sa mère, originaires de Kaiserslautern (Palatinat), déportées à Gurs fin octobre avec leur père, puis internées à Rivesaltes. Les trois femmes, bien qu'inscrites sur la liste des déportations de l'été 1942, parviennent à échapper aux convois grâce à l'intervention de Friedel Reiter, infirmière à la Croix-Rouge suisse. Le père de Margot, en revanche, est déporté à Auschwitz, où il est exterminé.

- **Olivier Wievorka. Histoire de la Résistance (1940-1945).** Editions Perrin,

Paris 2013.

Ouvrage attendu depuis plusieurs années, rédigé par le meilleur spécialiste du sujet. Un classique qui devrait figurer dans toutes les bibliothèques des personnes intéressées.

## ..... dans la presse

### *Irène Israël « dans l'enfer du camp de Gurs »*

Mme Myriam Israël-Meyer, de Thorey-sur-Ouche (Côte-d'Or), nous fait parvenir le témoignage de sa mère, Irène Israël, sur son internement à Gurs et à Rivesaltes, en 1940 et 1941.

On peut consulter l'histoire d'Irène Israël sur le site Irène Kraemer <http://www.aci-dijon.org/id7.html>. On y trouvera les séquences filmées par l'équipe de Steven Spielberg.



En outre, Irène Israël figure dans la publication du *Nouvel Observateur* « Comment les Français vivaient l'Occupation » (article de l'historien Jean-Pierre Guéno).

Nous reproduisons ci-dessous l'article publié dans le *Bien Public* du 16 juillet 2012.

*Irène Israël-Kraemer aujourd'hui*



dans  
la presse

**SHOAH.** En octobre 1940, Irène Israël, juive d'origine allemande, fut arrêtée, puis déportée. Elle témoigne.

## Dans l'enfer du camp de Gurs

En ce jour de commémoration pour les victimes de crimes commis par l'État français pendant la Seconde Guerre, Irène Israël revient sur sa déportation.

Un 16 juillet 1942, très tôt le matin, plus de treize mille personnes juives dans tout Paris étaient sommées de rassembler leurs affaires pour une destination inconnue. La rafle du Vélodrome d'Hiver restera à jamais comme un symbole des crimes et persécutions commises à l'encontre de juifs, par l'État français. C'était il y a soixante ans. Mais soixante ans, c'est à la fois beaucoup et rien à l'échelle de l'histoire de l'humanité. Car si la rafle du "Vel" d'Hiv" est des plus symboliques, des milliers d'autres arrestations eurent lieu dans toute la France.

Irène Israël, juive d'origine allemande, a fait partie de ces millions de juifs déportés. Elle se souvient de la « grande angoisse » dans laquelle elle vivait constamment, quand, un



Irène (à droite) ainsi que ses parents et son frère ont vécu l'horreur des déportations. Photo SDP

22 octobre 1940, « au petit matin, la police sonna à notre porte et nous donna deux heures pour nous préparer à un départ immédiat » pour un supposé « camp de travail », explique-t-elle dans son témoignage. Après un « voyage pénible de quatre jours dans un train sans boisson et sans nourriture », Irène arrive finalement, accompagnée de ses parents et de son frère de 15 ans, au camp de Gurs. Un camp « gardé par la milice



française » qui restera à jamais gravé dans sa mémoire.

« 20 à 30 décès par jour »

Le « camp n'était absolument pas préparé à recevoir 6 500 personnes », lance-t-elle, avant d'ajouter : « Les baraques en bois dans lesquelles nous logions laissaient passer la pluie, nous dormions sur de la paille, à même le sol, dans un endroit où devaient vivre 100 personnes ».

Rats, puces, poux, pluie constante, « nous devions constamment faire attention à notre hygiène afin d'échapper au typhus », dans un camp où « mouraient 20 à 30 personnes par jour ». En guise de repas, « nous avions droit à un semblant de café le matin avec un bout de pain, à midi une soupe de navets et



« Nous dormions sur de la paille, à même le sol, dans un endroit où devaient vivre 100 personnes. »

Irène Israël, ancienne déportée.

sortir du camp afin de rejoindre un groupe de jeunes juifs à Charry, près de Moissac ». « En dépit de la douleur » qu'éprouvaient ses parents à l'idée de voir partir Irène et son frère, « ils nous laissèrent aller vers l'inconnu », se souvient-elle. Commença alors une vie de captivité pour Irène, trouvant refuge dans une forêt, un couvent, une ferme, puis dans un groupe agricole, où elle « travaillait pour payer la pension » de sa mère. Après ces « événements horribles », Irène estime comme relevant d'un « miracle » le fait qu'elle ait « survécu à toutes ces épreuves ». Un « fardeau qui l'a longtemps hanté », confie Myriam, sa fille, se souvenant que « quand ma mère m'emmenait à l'école maternelle, elle me demandait de dire qu'elle était alsacienne si d'aventure quelqu'un remarquait son accent allemand ».

YACINE SAHOUNE

Retrouvez l'intégralité de son témoignage sur le site : [www.ac-dijon.org/](http://www.ac-dijon.org/)

### Irène : « Pour que rien ne soit oublié »

Aujourd'hui, à 9 heures et demie, dans la cour de la gare, aura lieu la cérémonie officielle de commémoration des persécutions racistes et antisémites commises sous le régime de Vichy. Après la lecture des noms des 25 déportés côte-d'oriens, une prière aux morts sera prononcée, précédant un hommage aux déportés du mois de juillet 1942.

N° 13.923

N° 6299 / Pol.  
N° 1942  
PL/HP

### CERTIFICAT DE PRESENCE

Je soussigné URUTY François,  
Chef du Camp de GURS, certifie que, suivant les renseignements relevés au fichier au Camp, il résulte que :  
Mlle KRAEMER Irène  
née le 10.1.1941 à Reil (Moselle)  
de nationalité allemande  
a séjourné au Camp du 25.10.1940 venant de MANNHEIM, au 10.3.1941, date à laquelle elle a été transférée au Camp de RIVESALTE

CAMP DE GURS, le 24.1.1945

LE CHEF DE CAMP :



## ..... *histoire de gurs*

### *Les Français internés à Gurs de juin à décembre 1940*

L'historien Jacky Tronel vient de faire paraître dans la revue Arkheia un article de grande qualité sous le titre **Des « indésirables français » au camp de Gurs**. Cet article fait le point sur l'internement, en 1940, des Français, qualifiés à l'époque de « préventionnaires » ou d'« indésirables ».

Nous lui avons demandé de bien vouloir résumer son texte pour que nous puissions le publier dans le présent bulletin, ce qu'il a accepté de faire. Nous l'en remercions vivement.

Nous avons donc le plaisir de proposer à nos lecteurs cet article inédit, sur l'un des aspects majeurs de l'histoire de Gurs.

Rappelons que notre Amicale est née de la volonté commune des trois composants principaux (nous n'oublions pas les autres) de l'histoire du camp : les Républicains espagnols, les Juifs allemands et les « politiques » français. C'est parmi ces derniers que fut choisi notre premier président, Léon Bérody.

Du 21 juin au 30 décembre 1940, plusieurs centaines de Français, « indésirables », « cas spéciaux » et « préventionnaires » ont été internés au camp de Gurs.

Qui étaient-ils et quel était leur statut ?

#### **Les « préventionnaires de l'îlot B »**

L'administration du camp de Gurs utilise le néologisme « préventionnaires » pour désigner les prisonniers en détention préventive. Il s'agit de détenus justiciables des tribunaux militaires. La plupart ont fait l'objet d'un mandat de dépôt avant d'être écroués à la prison militaire de Paris (au Cherche-Midi ou à l'annexe de la Santé) ou bien à la prison militaire de Bordeaux (à la caserne Boudet ou au quartier militaire de la maison d'arrêt du Fort du Hâ). Les quelques détenus déjà jugés et condamnés se trouvant parmi eux sont également qualifiés de « préventionnaires ». Parmi ces prisonniers, on trouve des « politiques », des « réfractaires à l'Armée » (déserteurs, insoumis...) ainsi que des militaires présumés coupables de délits de droit commun. En raison de la nature de cette population comptant une forte proportion de communistes et de syndicalistes, les prisons militaires de Paris puis de Bordeaux sont, à partir du 10 juin 1940 et sur ordre du ministre de l'Intérieur Georges Mandel, « repliées » plus au sud, jusqu'au camp de Gurs.

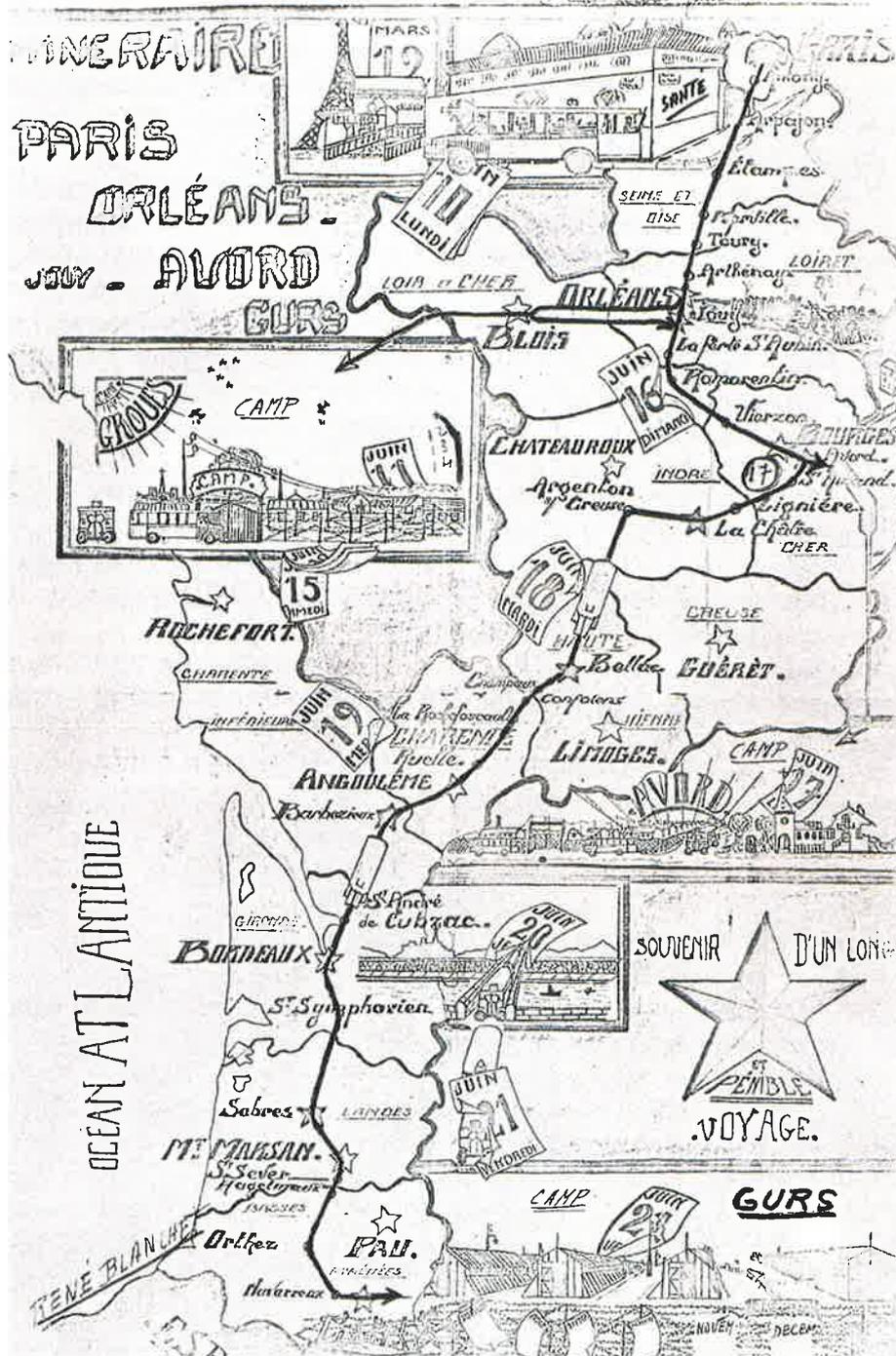
**Ceux du premier groupe – ils sont 1 865 au départ de Paris** – quittent la capitale entre le 10 et le 12 juin. Le capitaine Kersaudy, commandant la prison militaire de Paris, rédige un rapport résumant assez bien les conditions chaotiques de leur repli : « *En exécution d'un message téléphonique de la Région de Paris, la Prison Militaire de cette ville s'est repliée [au camp des Groües] avec son personnel et quelques détenus écroués depuis 2 jours, le 13 juin 1940 à 12 heures. Les autres détenus du Cherche-Midi et de la Santé avaient été transférés deux jours avant aux Camps des Groües [près d'Orléans] et de Cepoy [près de Montargis]. Le 15 juin 1940, à 19 h. 30, le camp des Groües a dû se replier en raison de l'évacuation de la ville d'Orléans. Il a fait route à pied jusqu'à Jouy-le-Potier où les détenus ont pris le camion pour se rendre au Camp d'Avord [près de Bourges]. Les quelques éléments du Camp de Cepoy se sont incorporés avec les détenus du Camp des Groües.*



# .....histoire..... de Gurs

Arrivée au Camp d'Avord le 17 juin 1940 à 3 heures. Départ précipité sous menaces de bombardements du Camp d'Avord le même jour, à 11 h. 30, pour prendre la direction de Bordeaux. En arrivant à Bordeaux, ordre a été donné de continuer la route en direction du camp de Gurs (Basses-Pyrénées). Le détachement est arrivé à Gurs le 21 juin 1940, à 11 h. 30, et la Prison Militaire de Paris s'est installée à l'îlot B dans des baraques inconfortables (une vingtaine). Ce voyage du Camp des Groües à celui de Gurs a duré 5 jours. L'appel fait à l'arrivée à ce dernier camp, l'effectif des détenus est de 1 020 détenus [919 prévenus et 101 condamnés]. J'ajoute que 10 condamnés à mort ont été écroués à la Prison Militaire de Bordeaux lors du passage du détachement dans cette ville ».

EXCÈDE DES 1200 PRISONNIERS DE LA SANTE JUIN 1940



Dessin de René Blanchet (Gurs 1940)

## histoire de Gurs

Les « préventionnaires » du second groupe arrivent à la fin du mois de juin 1940, en provenance de Bordeaux. Ce sont les prévenus de la 18<sup>e</sup> région militaire. Dans le rapport de l'officier de Justice militaire Soulié, commissaire du Gouvernement près le tribunal militaire permanent de la 18<sup>e</sup> région repliée à Oloron-Sainte-Marie, on apprend qu'au départ le groupe se compose de 155 prisonniers ainsi répartis : 136 prisonniers issus du quartier militaire de la maison d'arrêt de Bordeaux (le Fort du Hâ) auxquels viennent s'ajouter 14 prévenus isolés rattachés au Dépôt d'infanterie n° 181, plus 5 condamnés à mort écroués à la caserne Boudet, siège provisoire de la prison militaire de Bordeaux. Le transfert de ce groupe de prisonniers est mouvementé. En gare de Bordeaux, profitant de la confusion générale suscitée par l'embarquement simultané de troupes, 9 prévenus parviennent à s'évader. Un peu plus tard en gare d'Orthez, au moment de franchir la ligne de démarcation, l'un des 5 condamnés à mort (l'Alsacien René Spieth) interpelle les soldats allemands qui patrouillent dans la gare. Il obtient sa libération sur le champ ainsi que celle de ses quatre codétenus : Jacques Ferréa, Charles Masson, Raymond Verdaguer et Otto Weil.

Les Bordelais arrivent au camp de Gurs le 30 juin 1940. Ils sont affectés à l'îlot B et passent sous commandement du capitaine Kersaudy. Le 10 juillet, les « préventionnaires » sont 1 139 et se répartissent ainsi : 1 010 relèvent de la prison militaire de Paris tandis que 129 sont rattachés à celle de Bordeaux. Le 24 juillet, la décision est prise de transférer les « préventionnaires bordelais », justiciables du tribunal militaire de la 18<sup>e</sup> région. Le lendemain, l'autorité militaire procède à la formation de la « Prison militaire de Bordeaux repliée au Camp de **Billère** » (près de Pau), placée sous le commandement du sous-lieutenant Chiaramonti. L'effectif est de 130 prisonniers.

Le nombre des « préventionnaires parisiens » baisse progressivement, à mesure qu'ils comparaissent devant le tribunal militaire de Paris finalement replié à Périgueux. À moins de bénéficier d'un non-lieu à l'issue de leur jugement, ils sont écroués dans l'une des prisons militaires du département de la Dordogne : **Bergerac, Mauzac ou Nontron**.

Le 21 juin 1940, les « préventionnaires » présents à l'îlot B du camp de Gurs sont au nombre de 1 020 ; 1 139 le 10 juillet (après l'arrivée des Bordelais) ; 985 le 31 juillet ; 860 le 24 août ; 740 le 21 septembre ; 436 le 26 octobre et 420 le 6 novembre, jour de leur transfert définitif sur la prison militaire de Mauzac.



Léon Bérody au camp de Gurs (dessin réalisé au camp par René Kunz, 1940)



## histoire de Gurs

### Les « cas spéciaux de l'îlot D »

Il s'agit d'internés administratifs. Ce sont eux les « indésirables français ». Ils sont parfois désignés sous leurs seules initiales : « I.F. ». Sur les feuilles de mouvements hebdomadaires, l'administration du camp les nomme « cas spéciaux ». Leur statut n'a rien à voir avec celui des détenus issus des prisons de Paris et de Bordeaux. Tandis que les « préventionnaires » sont placés sous contrôle de l'autorité militaire, les « indésirables français », quant à eux, relèvent de l'Intérieur, via les préfets. C'est d'autant plus vrai à partir du 1<sup>er</sup> novembre 1940. Le ministre de l'Intérieur se voit en effet confier l'administration, l'encadrement et la garde des centres de séjour surveillé, jusque-là assurés par l'autorité militaire. Alors que les « préventionnaires » font l'objet d'une condamnation pour une durée fixée par jugement, c'est au préfet que revient la responsabilité d'interner les « indésirables », aussi longtemps qu'il le juge nécessaire au motif du maintien de l'ordre public.

Dès le 8 décembre 1939, le ministre de la Défense nationale et de la Guerre prescrit l'installation de deux centres de séjour surveillé par région militaire « *l'un réservé aux repris de justice ou gens sans aveu, c'est-à-dire aux individus que les préfets estimeront devoir mettre en séjour surveillé principalement pour des motifs de sécurité publique, l'autre destiné aux individus suspects du point de vue national (propagande extrémiste, action antinationale, etc)* ».

Toutefois, l'insuffisance de lieux d'internement rend l'instruction difficile à appliquer. Au camp de Gurs, « repris de justice » et « politiques » sont mélangés. Cette promiscuité est vécue péniblement par ces derniers, ainsi qu'en témoigne cet appel au secours adressé vers la mi-novembre 1940 au préfet de Haute-Garonne : « *Nous sommes au camp de Gurs 90 détenus français internés administrativement sur 114 au total. Les 24 autres détenus sont des droits communs ou souteneurs notables. Parqués dans deux baraques, infectes, étroitement entourées de fil de fer barbelé, qui étaient destinées aux repréailles des indisciplinés du camp. Ce mélange de gens honnêtes puisqu'aucune inculpation ne pèse sur nous, avec la menace, la présence parmi nous d'anciens combattants tuberculeux, le manque de soins, l'absence totale d'hygiène, l'insuffisance de nourriture, nous placent dans un état moral et physique propice à toutes les maladies. Mais aux rigueurs incompréhensibles du camp à notre égard, vient s'ajouter une bien plus terrible épidémie capable d'émouvoir tous les gens de cœur : le camp de Gurs a reçu des milliers de Juifs allemands, expulsés d'Allemagne. De tout âge et des 2 sexes, ceux-ci enregistrent dès les premiers jours une mortalité assez grande. On mit cela sur le compte de la fatigue, de la dépression physique et morale. Mais cette mortalité au lieu de dégressir [sic] va en s'accroissant de jour en jour, et le nombre des morts atteint et dépasse la vingtaine chaque jour. Le service de santé accuse une épidémie caractérisée de typhoïde, l'eau ne peut plus se consommer que bouillie et une analyse a été ordonnée. Les cercueils ne sont pas construits en assez grand nombre d'où la nécessité d'entreposer les cadavres dans des baraques de l'îlot B. La morgue ne pouvant les contenir tous, les rats qui pullulent dans le camp mordent et mangent les cadavres, malgré la garde constante des gardiens mobiles chargés de les chasser nuit et jour. Nous sommes en contact direct avec les Juifs allemands. Les rats circulent d'un îlot à l'autre apportant partout le microbe mortel. Le service de santé manque de médicaments, nous ne touchons pas du vin et on nous interdit la livraison au Camp. Tout dans la situation qui nous est faite dans le camp nous prédispose à l'épidémie qui fait des ravages chez les Allemands et si notre transfert dans un autre camp n'intervient pas assez vite, on aura fait d'un séjour surveillé auquel nous devrions prétendre en vertu même des circulaires qui nous régissent – mais qui en réalité est pour nous un camp de repréailles – le cercueil de pères de familles françaises, d'anciens combattants*



## ..... histoire de Gurs

*médailleurs ayant à plusieurs reprises démontré leur attachement à la France, à leur pays ».*



*Prisonniers politiques français. Dessin de Boris Taslitzky*

### **Le centre de séjour surveillé du camp de Gurs**

Les « indésirables français » arrivent au camp de Gurs à partir du 8 juillet 1940, en provenance de la prison de Dax. Ils occupent les baraques 17 à 20 de l'îlot D, nouveau siège du centre de séjour surveillé affecté à la 18<sup>e</sup> région militaire. L'administration du camp cherche à se séparer à tout prix de ces encombrants pensionnaires.

Le 9 septembre, le transfert de « 85 Français communistes » sur le camp de Buzet-sur-Baïse (Lot-et-Garonne) est évoqué dans un courrier du général Laurent.

Le 23 octobre, le transfert annoncé n'ayant toujours pas eu lieu, le préfet se montre plus insistant : « *Je vous serais reconnaissant de vouloir bien faire tout ce qui dépendra de vous pour que le transfert à Buzet-sur-Baïse (décidé par le Général Commandant la 17<sup>e</sup> Région depuis un certain temps) s'effectue dans les moindres délais. L'arrivée au camp de Gurs de plusieurs milliers d'Allemands et d'étrangers de toutes nationalités est imminente et la présence simultanée à Gurs de ces étrangers, des indésirables français et des détenus de la prison militaire du Cherche-Midi ne serait pas sans présenter les plus graves inconvénients* ». Finalement, une douzaine seulement des « 85 communistes français qui sont les plus remuants » vont être transférés sur le camp de Buzet-sur-Baïse, vers la fin du mois de novembre 1940.

Le 30 décembre, 96 « indésirables internés politiques » sont dirigés vers le camp de Nexon (Haute-Vienne). Le lendemain 31 décembre, 23 autres « indésirables repris de justice » sont affectés au centre de séjour surveillé de Sisteron (Basses-Alpes). Le 31 décembre 1940 marque ainsi la fin de la présence des « indésirables français » au camp de Gurs.

### **« Préventionnaires » et « indésirables français »**

Les statuts de « préventionnaire » et d'« indésirable » n'ont rien en commun. Il arrive cependant qu'une mesure d'internement administratif touchant un « indésirable » se transforme en mandat de dépôt... et inversement. Le communiste Daniel Renoult (conseiller général de la Seine) et l'anarchiste Louis Lecoin (auteur en septembre 1939 du tract « Paix immédiate ! ») vont en faire l'amère expérience...

## histoire de Gurs

Du 14 février au 28 avril 1940, **Daniel Renoult** est interné administrativement au Château Baillet (Seine-et-Oise) puis transporté à l'île d'Yeu (Vendée). Il y demeure jusqu'au 4 juin 1940. Renoult fait ensuite l'objet d'un mandat d'amener au motif d'« *infraction au décret du 26 septembre 1939 portant dissolution des organisations communistes* ». Cette décision de la Justice militaire entraîne un changement de statut : Daniel Renoult passe de l'état d'« indésirable français » à celui de justiciable du tribunal militaire de Paris. Le 9 juin 1940, il est écroué à la prison de la Santé. Le lendemain, c'est le départ de Paris pour un exode pénitentiaire de onze jours qui le conduit au camp de Gurs. Là, Daniel Renoult rejoint le groupe des « préventionnaires ». Le 21 octobre 1940, il est jugé par le tribunal militaire de Périgueux et bénéficie d'un non-lieu. Le 24 octobre, considérant qu'en sa qualité de membre actif du PCF Daniel Renoult demeure potentiellement « dangereux », le préfet décide de l'interner administrativement et l'affecte à l'îlot D du centre de séjour surveillé du camp de Gurs, baraque 19. Il retrouve alors son statut initial d'« indésirable français ».



Daniel Renoult

**Louis Lecoïn**, quant à lui, illustre la transformation d'un « préventionnaire » en « indésirable ». Dans sa biographie intitulée « De prison en prison », auto-éditée en 1947, Louis Lecoïn relate la fausse joie que lui a procuré l'annonce de sa libération, le 9 octobre 1940, à l'issue d'un non-lieu : « *Enfin, ce 9 octobre, j'étais libre, et tout à la joie de pouvoir presser sur mon cœur ma femme et ma fillette. Je croyais être libre... Je n'imaginai point qu'on oserait ajouter la cruauté à l'injustice que je subissais depuis plus d'une année. On n'hésita pourtant pas et je fus, en dépit de ma vive protestation, rejeté dans un autre îlot du camp de Gurs – pire que celui que j'abandonnais. Les autorités locales (blâmant sans doute l'excès en tout) légitimèrent leur décision en me reprochant mon pacifisme manifesté durant les deux guerres. J'étais à nouveau privé de ma liberté pour les mêmes raisons qui motivaient auparavant mon emprisonnement...* »

Au total, en 1940, Gurs est un camp aux multiples visages. À la fois « centre d'accueil » pour les républicains espagnols, lieu d'assignation à résidence pour les



## ..... histoire de Gurs

« indésirables étrangers », c'est aussi le lieu de repli des prisons militaires de Paris et de Bordeaux ainsi que de la « prison belge ». C'est enfin le siège du « centre de séjour surveillé des indésirables de la 18<sup>e</sup> Région militaire », lieu d'internement des 208 « indésirables français » ou « cas spéciaux de l'îlot D », arrivés le 8 juillet 1940, à ne pas confondre avec le millier de « préventionnaires de l'îlot B » présents à Gurs dès le 21 juin 1940.

**Jacky Tronel**

*Attaché de recherche à la Fondation Maison des sciences de l'homme à Paris,  
administrateur du blog [www.prisons-cherche-midi-mauzac.com](http://www.prisons-cherche-midi-mauzac.com)*

## ..... à consulter sur internet

Après une interruption de quelques semaines, due à des problèmes techniques, notre nouveau site internet [www.campgurs.com](http://www.campgurs.com) est de nouveau opérationnel. Plus convivial et plus réactif dans le domaine de l'information que l'ancien, il est l'outil indispensable pour qui veut connaître ou approfondir ses connaissances sur l'histoire du plus grand camp d'internement français de la deuxième guerre mondiale. Il est également un lien important, à côté de notre bulletin trimestriel, pour faire connaître la vie et l'actualité de notre Amicale. Des projets concernant ce site, notamment une version courte en espagnol et en allemand, verront le jour prochainement.

## ..... témoignage

### **Mathilde Calderon, ma mère, internée à Gurs en 1940 et 1941**

*Nicole Calderon, de Montpellier, nous fait parvenir ce texte émouvant sur l'internement de sa mère Mathilde au camp de Gurs, pendant un an, à partir de l'été 1940.*

*Elle a rédigé ce texte avec sa sœur Sylviane.*

*Ce témoignage nous présente le parcours de Mathilde, la mère de Nicole et de Sylviane, âgée de 17 et 18 ans au moment des faits.*

*Mathilde appartient au groupe d'internées de Gurs, que les historiens désignent sous le nom d' « indésirables » de l'été 1940, au même titre que Hanna Arendt ou Hannah Schramm ou Laure Schindler. Elle n'est pas juive. Elle fut internée au camp en tant que « ressortissante allemande », alors même qu'elle avait fui l'Allemagne avec sa famille, pour échapper aux persécutions menées par les nazis contre les opposants. C'est cette contradiction qui explique la première phrase du témoignage.*

*Il convient de souligner d'autres aspects évoqués dans le texte. En particulier le rôle de Joseph, le père de Mathilde, dans la Résistance française, bien que d'origine sarroise (et donc, considéré comme Allemand). Mais aussi celui du frère de Mathilde, lui aussi prénommé Joseph, lui aussi membre de la Résistance, déporté et mort à Dachau. Mais aussi celui de Jesus Calderon, époux de Mathilde et père des rédactrices du texte, lui aussi membre de la Résistance et combattant dans la 1<sup>ère</sup> armée de de Lattre, qui fut la première à traverser le Rhin et libérer tout le sud de l'Allemagne. Ces trois hommes sont des symboles de la place importante occupée par les étrangers, allemands ou espagnols, dans la Résistance et dans la libération de notre pays.*



## témoignage

Ma mère me disait qu'elle ne pouvait pas raconter à d'autres ce qu'elle avait vécu. *«Ils ne pourront pas le croire, ils me prendront pour une folle».*



Mathilde Calderon, née Morscheidt. (1939)



Joseph Morscheid, le père de Mathilde

Maman est née à Hüsweiler (Sarre) en avril 1923. Son père, Joseph, "charpentier métallurgiste" (?), était un militant communiste antinazi de la première heure.

Lorsqu'en janvier 1935, les Sarrois ont voté pour la réintégration de la Sarre en Allemagne, il a dû fuir avec sa femme et ses trois enfants, car ils avaient été menacés de mort.

Ils sont arrivés au bout d'un long voyage à Foix (Ariège). Mon grand-père a été d'abord incarcéré, pendant que le reste de la famille a été recueilli par des militants communistes. Ma mère a commencé à apprendre le français pendant les 6 mois où ils sont restés à Foix. Le premier mot appris a été le mot "froid".

En juin 1935 ils sont partis à Paris et ont logé dans un petit appartement, au 5 de la rue Montagne-Sainte-Genève. Puis ils ont trouvé refuge à Livry-Gargan.

C'est à Livry-Gargan, en mai ou début juin 1940 (?), que maman a été priée de se présenter à la gendarmerie, avec ses papiers de fille de réfugié politique. Maman s'y est rendue avec ses papiers et, "on ne sait jamais", un slip de rechange dans son sac à main. Elle a pu demander à une voisine de prévenir sa mère qui travaillait qu'elle se rendait à la gendarmerie. Elle ne devait revenir qu'un an plus tard...

Avec d'autres femmes d'origine allemande, réfugiées politiques ou juives, elles ont été embarquées dans un train vers une destination inconnue. Le voyage en train fut très long, puisqu'il était non prioritaire. Maman parlait de plusieurs jours, d'un passage vers la vallée de Chevreuse et d'un bombardement de nuit à proximité d'Orléans. Elle racontait plutôt sa terreur d'être séparée de sa famille sans avoir pu prévenir ses parents de l'endroit où elle allait être internée. Elle soulignait aussi les insultes, lorsque le train était à l'arrêt en gare. Ma mère, maîtrisant le français, répondait que la plupart des femmes qui l'accompagnaient avaient un frère, un père ou un mari qui combattait dans l'armée française. Son propre frère s'était engagé dans la légion étrangère, dès 1939. Il fut livré par la milice française et déporté à Dachau en 1942.

Maman ne nous a pas détaillé les conditions de vie au camp de Gurs. Elle nous a parlé de la boue, de la perte de ses chaussures, de la promiscuité, de la méchanceté de certains détenus, mais aussi de la compassion de certains autres, ainsi que de certains gardiens. Elle nous a dit qu'elle s'occupait aussi parfois de jeunes enfants. Elle nous a fait part de cet instant de désespoir, où elle s'était couchée entre deux rangées de barbelés, en espérant qu'en lui tirant dessus ses souffrances s'achèvent. Mais, curieusement, le fait d'être allongé et de regarder sous les fils de barbelés lui faisait oublier qu'elle était enfermée et lui donnait du courage.



## témoignage



*La famille Morscheidt en 1939 (de gauche à droite, Mathilde, Maria, Joseph et le petit Werner)*

Son départ du camp a eu lieu, je pense, environ un an plus tard, puisqu'elle nous disait avoir eu ses 18 ans au camp<sup>1</sup>. Elle a été convoquée par le commandant du camp qui lui a proposé d'être remise aux Allemands en zone occupée. En colère et effrayée, elle lui a répondu qu'il ne savait pas de quoi étaient capable les *Chleus* et qu'elle « *préférerait se jeter dans le Gave* » plutôt que de rejoindre les Allemands. Elle a donc été libérée (?!)<sup>2</sup>

Forte de la consigne de son père, à savoir que si la famille était séparée, le point de ralliement était le professeur Choron (ma sœur confirme ce nom), elle l'a rencontré, mais je ne me souviens plus où. Il lui a donné un peu d'argent et lui a indiqué où se réfugier.<sup>3</sup>

Après quelques péripéties et grâce aussi à certaines âmes charitables, elle est arrivée à Castres, autre point de ralliement, dans un hôtel tenu par une dame qui, contre ménages, l'a logée et nourrie. Au bout de quelques temps, quelqu'un frappe à la porte de sa chambre et elle a la surprise de voir Joseph, son père. Maman pensait que c'est le réseau communiste qui a pu le prévenir. Ils sont remontés vers Paris en train.



Peu de temps après mon grand-père a été arrêté par la police ou la gendarmerie française. Il a eu le temps pendant le trajet d'éliminer tous les papiers compromettants. Livré à la Gestapo, il fut envoyé en Allemagne en forteresse (dont je ne me rappelle plus le nom).

*Joseph (le fils) en 1939.  
Il mourra à Dachau trois ans après.*



## témoignage

Ma mère, ma grand-mère et Werner, le plus jeune de mes oncles, ont été renvoyés en Allemagne, dans leur village d'origine. Ma mère est retournée en camp, cette fois-ci, un camp de «rééducation» avec des ressortissantes alsaciennes.

Les difficultés n'étaient pas finies pour autant: bombardement de Hambourg, typhoïde, exode en Bavière à cause des bombardements sur la Sarre, etc. Mais ce n'est pas l'objet de ce témoignage.

Vous demandiez, par ailleurs, dans quelles conditions ce témoignage a été reçu. Maman nous a raconté ces différents événements par bribes, tout au long de sa vie. D'où notre difficulté à regrouper les éléments et les retenir.

De plus, comme je l'écris au début de la lettre, nous n'avons pas réussi à la convaincre de faire un témoignage écrit. Elle était persuadée que personne ne pourrait croire qu'il existait des camps comme ça en France. Elle qui mettait la France au-dessus de tout !

Et pourquoi moi, ai-je l'impérieux besoin d'écrire ce qui m'a été raconté?

La maladie d'Alzheimer a rattrapé ma mère en 2008. A partir de 2010, sa mémoire s'amenuisa rapidement.

En janvier 2012, elle vivait la peur et la souffrance de sa jeunesse et rien ne l'apaisait.

Elle est morte le 20 novembre 2012. Je ne pourrai plus jamais lui demander des précisions.

Je ne veux pas que cet épisode de l'histoire soit perdu. L'histoire de ma famille maternelle fait partie de l'Histoire. Je veux lui rendre hommage.

Récit de Nicole Calderon, aidée de sa sœur Sylviane Rubio, née Calderon

Les personnages cités dans ce témoignage sont :

- Mathilde, Maria Calderon, née Morscheidt (1923-2012),
- Joseph, Johan Morscheidt (1900-1952), le père de Mathilde
- Joseph Morscheidt(1920-1943), frère aîné de Mathilde, déporté à Dachau
- Werner Morscheidt (1928-1964), frère cadet de Mathilde
- Maria Morscheidt, née Fritzen (1902-1964), la mère de Mathilde

L'époux de Mathilde (père des deux sœurs qui ont rédigé ce texte), s'appelait Jésus Calderon (1920-2007). Il est né en Espagne à Aguaron en 1920, a émigré en France, à Plaisan, en 1927, puis à Montpellier avec sa famille. Il a participé à la libération de Montpellier, puis a rejoint l'armée de de Lattre de Tassigny qu'il a suivi jusqu'en Indochine. Militaire de carrière jusqu'en 1975.

### Notes

<sup>1</sup> Mathilde a fêté ses 18 ans au camp de Gurs, le 19 avril 1941. Elle avait l'habitude de raconter à ses filles que, pour son anniversaire, elle s'était glissée sous les barbelés de son îlot, la tête à l'extérieur. Elle pouvait ainsi se sentir *libre*, sans le spectacle démoralisant des barbelés, avec seulement, devant elle, les merveilleuses Pyrénées. Un bel anniversaire...

<sup>2</sup> La scène décrite ici de la convocation par le commandant du camp, se situe au début du mois de juillet 1940, lorsqu'une commission allemande de criblage vient au camp pour rapatrier les ressortissantes du Reich qui en feraient la demande. Si Mathilde a été libérée alors, comme l'indique le témoignage, elle ne serait restée que deux mois au camp. C'est inexact puisque Mathilde a fêté ses 18 ans au camp, une dizaine de mois plus tard.

<sup>3</sup> Les rédactrices du texte, Nicole et Sylviane, affirment qu'il s'agit bien du professeur Choron, futur rédacteur en chef et directeur de *Hara Kiri*.



## Appel de cotisation 2013

Cher(e) adhérent(e) et ami(e)

Notre force c'est notre sociétariat.

C'est votre nombre qui atteste de l'intérêt que vous portez à notre action lorsque nous avons à dialoguer avec nos partenaires financeurs pour la poursuite de nos projets (aménagement de la deuxième tranche, organisation de visites, éditions d'ouvrages...).

Votre contribution nous est absolument indispensable pour nous encourager à continuer.

C'est pourquoi nous vous adressons cet appel, en vous rappelant que la cotisation 2013 reste inchangée à 20 euros, avec délivrance d'un certificat fiscal vous permettant une déduction fiscale. Cet appel étant inséré dans notre bulletin de mars, si entre-temps vous avez déjà renouvelé votre adhésion, veuillez ne pas en tenir compte.

Je vous remercie par avance de votre contribution qui nous aidera à faire vivre la mémoire du camp et je vous adresse mon salut le plus amical.

**André LAUFER,**  
Président

**P.S :** Votre chèque libellé à l'ordre de « Amicale du camp de Gurs » est à adresser à :

**Jean-Claude ETCHEPARE**  
**33 Bd des Couettes 64000 PAU**

Ou par virement bancaire à notre compte :

**BANQUE POPULAIRE DU SUD-OUEST**  
**RUE LATAPIE 64000 PAU**

Code	Banque	Code Guichet	N° de compte	Clé
10907	00030	03019447588		93

International Bank Account Number

Édité par l'Amicale du Camp de Gurs

Directeur de la publication : André Laufer

Comité de rédaction :

Antoine Gil, Claude Laharie, André Laufer

Maquette, Infographie, Photogravure, Impression :  
IPADOUR, Pau

Commission paritaire : 1115 A 07572

N° Siret : 448 775 213

ISSN : 0249 9266

Dépôt légal : à parution

## AMICALE DU CAMP DE GURS

Tour Carrère 25 Avenue du Loup  
64000 PAU

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE – CONVOCATION

Madame, Monsieur,

Vous êtes invités à assister à l'Assemblée Générale qui se tiendra au **Complexe de la République à PAU, salle 707**  
**samedi 27 avril 2013 à 15 heures**

Assemblée Générale Ordinaire(\*) :

- Rapport moral
- Rapport financier
- Approbation des comptes de l'exercice 2012
- Renouvellement du tiers sortant des administrateurs
- Questions diverses

Tout candidat à un poste d'administrateur est prié de se faire connaître auprès de Claude LAHARIE quinze jours avant l'assemblée au  
**05.59.27.72.27**

**(\*) Dans le cas où le quorum ne serait pas atteint, la présente tient lieu de convocation à une deuxième assemblée se tenant immédiatement après, le même jour et ayant le même objet.**

En cas d'impossibilité d'être présent, merci de découper ou recopier le pouvoir ci-dessous et le retourner à :

M. Claude LAHARIE 44 Bd Barbanègre 64000 PAU

Je soussigné(e) .....

Donne par les présentes pouvoir à .....

De voter en mon nom à l'assemblée, voter toutes questions inscrites ou qui pourraient demandées à être inscrites à l'ordre du jour, élire tous candidats.

Le .....

Signature :